

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte rendu de la séance**  
**du 15 avril 2019**

Etaient présents : Mme BENAND Maryse, M. BOVARD Jean, Mme BRESSOUD Yvonne, Mme CETTOUR Laurence, M. COMMAND Fabrice, M. CRUZ-MERMY Valéry, M. DAVID-CRUZ Gérald, M. GRILLET-AUBERT André, M. GRILLET-MUNIER Fabrice, Mme MAXIT Carole, M. MAXIT Bernard, M. VUARAND Marcel.

Etaient absent : M. BENAND Laurent.

Observation : Le pouvoir de M. BENAND Laurent à M. DAVID-CRUZ Gérald a été réceptionné dans la boîte aux lettres de la mairie, après la levée du courrier du jour, le lendemain matin.

Mme BRESSOUD Yvonne a été nommée secrétaire.

**1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 08.04.2019**

Mme CETTOUR Laurence précise que l'ESF n'a pas donné de réponse officielle quant à la localisation du projet de déménagement de l'activité « piou piou ».

M. le maire répond qu'aucune décision officielle n'a été prise sur ce dossier. Ce projet reste à préciser par l'ESF.

**Le CONSEIL MUNICIPAL décide de supprimer la mention « le déménagement au foyer quatre saisons (F4S) de l'activité « piou piou » (projet porté par l'ESF) ne fait pas l'unanimité chez tous les moniteurs. D'aucuns privilégieraient une localisation vers « chez Coutant » (fournil). » (point 1 du compte rendu).**

**Le compte rendu est validé à l'unanimité en tenant compte de cette modification.**

**2. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2018  
(budget principal et annexes)**

M. le maire propose de modifier l'ordre du jour afin d'aborder simultanément la validation des comptes administratifs (point 2), l'affectation des résultats (point 3) et le vote des budgets 2019 (point 6).

Après accord de l'assemblée délibérante, M. le maire procède à la lecture, article par article, de chacun des comptes administratifs 2018 et budgets 2019.

Pour une question de lisibilité, l'ordre du jour initial sera respecté dans le compte rendu.

### a. Budget principal

#### **FONCTIONNEMENT :**

Résultat reporté	510 954,59 €
Dépenses de fonctionnement :	2 556 070,42 €
Recettes de fonctionnement :	2 975 439,41 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	419 368,99 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	930 323,58 €

#### **INVESTISSEMENT :**

Résultat reporté	662 049,24 €
Dépenses d'investissement :	1 459 241,60 €
Recettes d'investissement :	1 085 481,81 €
Résultat d'investissement de clôture :	288 289,45 €
Restes à réaliser Dépenses d'investissement	438 919,40 €
Restes à réaliser Recettes d'investissement	69 975,00 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	- 80 654,95 €

Monsieur le maire ajoute que :

- 78 % des dépenses du budget de fonctionnement et 75 % des dépenses du budget d'investissement ont été réalisées
- Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 13 % par rapport à 2017
- Les charges financières ont diminué de 5 %

## b. Remontées mécaniques

### FONCTIONNEMENT :

Résultat reporté	62 870,04 €
Dépenses de fonctionnement :	951 025,31 €
Recettes de fonctionnement :	1 204 174,08 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	253 148,77 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	316 018,81 €

### INVESTISSEMENT :

Résultat reporté	15 271,58 €
Dépenses d'investissement :	1 360 657,28 €
Recettes d'investissement :	1463 699,91 €
Résultat d'investissement de clôture	118 314,21 €
Restes à réaliser Dépenses d'investissement	399 800,00 €
Restes à réaliser Recettes d'investissement	0,00 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	- 281 485,79 €

A noter,

- Une augmentation de 41 % du résultat de clôture par rapport à 2017
- Les recettes générées par l'exploitation du domaine skiable (redevance + taxe communale) représentent un montant de 155 000 €. A ce montant s'ajoute 100 000 € pris en charge par le délégataire dans le cadre des travaux de Gros Entretien et Renouvellement (GER)
- Augmentation de la charge financière de 3 %
- Budget qui s'équilibre avec une participation financière de 1 173 000 € du budget principal

### c. Eau

#### **FONCTIONNEMENT :**

Résultat reporté	169 622,23 €
Dépenses de fonctionnement :	395 087,47 €
Recettes de fonctionnement :	294 572,20 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	- 100 515,27 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	69 106,96 €

#### **INVESTISSEMENT :**

Résultat reporté	142 690,31 €
Dépenses d'investissement :	137 943,73 €
Recettes d'investissement :	176 234,34 €
Résultat d'investissement de clôture	180 980,92 €
Restes à réaliser Dépenses d'investissement	68 000,00 €
Restes à réaliser Recettes d'investissement	27 210,00 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	140 190,92 €

A noter,

- Ce compte administratif fait ainsi apparaître un excédent de 249 000 euros, entre les dépenses et les recettes, du fait du report notamment des travaux de protection des captages AEP de Chevenne et Barboté et de la finalisation de l'étude de diagnostic sur l'ensemble du réseau
- 80 % des dépenses et 95 % des recettes de fonctionnement ont été réalisées
- 40 % des dépenses et 90 % des recettes d'investissement ont été réalisées
- La charge financière diminue de 1 %.

#### d. Forêt

##### **FONCTIONNEMENT :**

Résultat reporté	1 783,06 €
Dépenses de fonctionnement :	36 917,50 €
Recettes de fonctionnement :	4 122,59 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	- 32 794,91 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	31 011,85 €

##### **INVESTISSEMENT :**

Résultat reporté	- 13 845,69 €
Dépenses d'investissement :	0,00 €
Recettes d'investissement :	13 845,69 €
Résultat d'investissement de clôture	0,00 €
Restes à réaliser Dépenses d'investissement	0,00 €
Restes à réaliser Recettes d'investissement	0,00 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	- 0,00 €

Ce compte administratif est déficitaire de 31 011.85 € en raison d'une diminution de 85 % des recettes de la vente de bois.

**Après discussion, l'ensemble des membres du CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE les comptes administratifs (budget principal, remontées mécaniques, eau, forêt), ainsi que les comptes de gestion 2018.**

### **3. Affectation des résultats d'exploitation 2018 (budget principal et annexes)**

La décision d'affectation porte sur le résultat de la section de fonctionnement apparaissant au compte administratif, donc constaté à la fin de l'exercice. L'excédent de fonctionnement doit être affecté en priorité (articles R.2311-11 et R.2311-12) :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur ;
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement ;

**a. Budget principal**

<b>EXCEDENT AU 31/12/2018</b>	<b>930 323,58 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
<b>A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)</b>	<b>80 654,95 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
<b>Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)</b>	
<b>Excédent reporté</b>	<b>849 668,63 €</b>

**b. Remontées mécaniques**

<b>EXCEDENT AU 31/12/2018</b>	<b>316 018,81 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
<b>A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)</b>	<b>281 485,79 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
<b>Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)</b>	
<b>Excédent reporté</b>	<b>34 533,02 €</b>

**c. Eau**

<b>EXCEDENT AU 31/12/2018</b>	<b>69 106,96 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
<b>A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)</b>	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
<b>Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)</b>	
<b>Excédent reporté</b>	<b>69 106,96 €</b>

**d. Forêt**

<b>DEFICIT AU 31/12/2018</b>	<b>31 011,85 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
<b>A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)</b>	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
<b>Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)</b>	
<b>Excédent reporté</b>	
<b>Déficit reporté</b>	<b>31 011,85 €</b>

Après discussion, l'ensemble des membres du CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE l'ensemble des affectations des résultats (budget principal, remontées mécaniques, eau, forêt).

#### 4. Vote des taux d'imposition des taxes directes communales 2019

M. le Maire présente au conseil municipal l'Etat N° 1259 COM, établi par les services fiscaux notifiant les bases et le produit fiscal à taux constants qui est de 1 619 552.00 € pour l'année 2019 et lui demande de délibérer pour fixer les taux des taxes pour l'année 2019.

Les taux des trois taxes sont VOTES comme suit :

<b>Taxe d'habitation (TH) :</b>	<b>Taux : 25.59</b>
<i>Concerne : propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit</i>	
<i>Calculée sur la base de la valeur locative cadastrale (montant du loyer si l'habitation était louée)</i>	
<b>---&gt; produit estimatif 2019 à taux constant :</b>	<b>1 002 872,00 €</b>

<b>Taxe foncière sur les propriétés bâties (TB) :</b>	<b>Taux : 18.87</b>
<i>Concerne : propriétaire ou <u>usufruitier</u> d'un bien immeuble</i>	
<i>Calculée sur la base de la valeur locative cadastrale (montant du loyer si le bien était loué)</i>	
<b>---&gt; produit estimatif 2019 à taux constant :</b>	<b>549 494,00 €</b>

<b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TNB) :</b>	<b>Taux : 111.42</b>
<i>Concerne : propriétaire ou <u>usufruitier</u> de propriétés non bâties</i>	
<i>Calculée sur la base du revenu cadastral (montant du loyer si l'habitation était louée)</i>	
<b>---&gt; produit estimatif 2019 à taux constant :</b>	<b>67 186,00 €</b>

<b>Produits ESTIMATIF 2019 des 3 taxes, à taux constant :</b>	<b>1 619 552,00 €</b>
---	-----------------------

Après discussion, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de maintenir les taux d'imposition des taxes directes communales identiques par rapport à 2018.

#### 5. Vote des tarifs de l'eau (période : mai 2019 - avril 2020)

Rappels des tarifs en vigueur qui sont identiques depuis 2015 :

- Location de compteurs

Diamètre	Prix HT
15 à 25	12 euros
30 et 40	25 euros
50	35 euros

- Redevance annuelle d'abonnement : 45 euros HT
- Prix de l'eau : 1.45 euros HT / m<sup>3</sup>

CONSIDERANT que les résultats excédentaires du budget eau des années précédentes n'autorisent pas d'augmentation du prix de l'eau ;

CONSIDERANT qu'une décision sur le changement des tarifs de l'eau est prématurée

- au vu des incertitudes liées aux modalités de transfert de la compétence eau à la CC-PEVA ;
- étant donné que le diagnostic sur le réseau d'eau potable n'est pas terminé ;

**Après discussion, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de ne pas augmenter les tarifs de l'eau.**



## 6. Vote des budgets 2019

### a. Budget principal

#### FONCTIONNEMENT

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS DE FONCTIONNEMENT voté au titre du présent budget	3 273 800,00 €	2 762 845,41 €
	+	+	+
Reports	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent		
	002 Résultat de Fonctionnement Reporté		510 954,59 €
	=	=	=
	Total de la Section de Fonctionnement	3 273 800,00 €	3 273 800,00 €

M. le maire ajoute que ce budget inclue le recrutement d'un agent technique supplémentaire.

**Après discussion, l'ensemble des membres du CONSEIL MUNICIPAL VALIDE les demandes de subventions du club des aînés (600 €), Anim' EPHAD (1 365 €) et bibliothèque (1 800 €).**

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS D'INVESTISSEMENT votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 101 376,00 €	1 035 307,76 €
	+	+	+
Reports	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	718 624,00 €	122 643,00 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		662 049,24 €
	=	=	=
	Total de la Section d'Investissement	1 820 000,00 €	1 820 000,00 €

#### **TOTAL**

Total du Budget	5 093 800,00 €	5 093 800,00 €
-----------------	----------------	----------------

M. le maire ajoute que les projets 2019 concernent notamment

- des études de faisabilité pour la création d'une zone artisanale à Mioleine, et de mise en sécurité de la traversée routière de la Panthiaz,

- des travaux d'entretien des voiries communales.

Ces projets représentent un montant prévisionnel de 205 000 €.

## b. Remontées mécaniques

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS DE FONCTIONNEMENT voté au titre du présent budget	1 437 300,00 €	1 402 766,98 €
	+	+	+
Reports	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent		
	002 Résultat de Fonctionnement Reporté		34 533,02 €
	=	=	=
	Total de la Section de Fonctionnement	1 437 300,00 €	1 437 300,00 €

### INVESTISSEMENT

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS D'INVESTISSEMENT votés au titre du présent budget (y compris les comptes 1064 et 1068)	913 200,00 €	1 194 685,79 €
	+	+	+
Reports	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	399 800,00 €	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		118 314,21 €
	=	=	=
	Total de la Section d'Investissement	1 313 000,00 €	1 313 000,00 €

### **TOTAL**

Total du Budget	2 750 300,00 €	2 750 300,00 €
-----------------	----------------	----------------

Les principaux investissements concernent l'achèvement des grandes visites trentenaires du domaine de Braitaz pour un montant de 391 899 € et la continuité du réseau neige sur Crêt Béni pour 235 000 €.

Des participations financières, tant auprès du conseil départemental 74 que de la région, seront sollicitées dans le cadre du plan montagne.

### c. Eau

#### FONCTIONNEMENT

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS DE FONCTIONNEMENT votés au titre du présent budget	488 720,00 €	319 097,77 €
	+	+	+
	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent		
Reports	002 Résultat de Fonctionnement Reporté		169 622,23 €
	=	=	=
	Total de la Section de Fonctionnement	488 720,00 €	488 720,00 €

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS D'INVESTISSEMENT votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	280 062,00 €	211 896,69 €
	+	+	+
	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	74525,00 €	0,00 €
Reports	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		142 690,31 €
	=	=	=
	Total de la Section d'Investissement	354 587,00 €	354 587,00 €

#### **TOTAL**

Total du Budget	843 307,00 €	843 307,00 €
-----------------	--------------	--------------

### d. Forêt

#### FONCTIONNEMENT

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS DE FONCTIONNEMENT votés au titre du présent budget	54 784,00 €	53 000,94 €
	+	+	+
	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent		
	002 Résultat de Fonctionnement Reporté		1 783,06 €
	=	=	=
	Total de la Section de Fonctionnement	54 784,00 €	54 784,00 €

## INVESTISSEMENT

		DEPENSE DE LA SECTION	RECETTE DE LA SECTION
Vote	CREDITS D'INVESTISSEMENT votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 570,31 €	15 416,00 €
	+	+	+
Reports	Reste à Réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	13 845,69 €	
	=	=	=
	Total de la Section d'Investissement	15 416,00 €	15 416,00 €

### TOTAL

Total du Budget	70 200,00 €	70 200,00 €
-----------------	-------------	-------------

Le budget 2019 est maintenu en équilibre grâce à une subvention communale de 62 000 €.

Aucun investissement n'est prévu en 2019

**Après discussion, l'ensemble des membres du CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE les budgets (budget principal, remontées mécaniques, eau, forêt).**

### **7. Examen des demandes de permis de construire, déclarations préalables de travaux**

Des avis sont donnés sur l'ensemble des demandes présentées.

### **8. Divers**

#### **Accueil de la délégation des élus de la commune de Vionnaz**

Dates proposées : 08.06 ou 22.06 (en fonction de la date retenue pour la fête des mères)

#### **Organisation d'un voyage pour la fête des mères**

Dates proposées : WE du 01.06, 08.06 ou 15.06. (en fonction de la date retenue pour Vionnaz)

Consultation auprès des agences de voyages en cours

#### **Scrutin du 26.05.2019 pour les élections au parlement européen**

Un planning de présence prévisionnel est proposé.

Le maire,  
Bernard MAXIT



La secrétaire,  
Yvonne BRESSOUD

A blue ink signature of Yvonne BRESSOUD.